

LES PEUPLES INDO-EUROPEENS D'EUROPE

par M. Jean HAUDRY

Professeur à l'Université de Lyon III

Directeur d'Etude à l'Ecole des Hautes Etudes, 4^{ème} section.

Il me revient de vous parler les peuples indo-européens d'Europe, et ces deux termes appellent quelques éclaircissements.

Avec celui d'**indo-européen**, nous quittons les temps historiques qui commencent avec les premiers écrits pour entrer dans la préhistoire, et dans une préhistoire qui échappe totalement aux préhistoriens : ceux-ci connaissent différentes cultures préhistoriques (paléolithiques, épipaléolithiques, néolithiques) sans jamais rencontrer de culture « indo-européenne », même lorsqu'ils s'approchent des temps historiques avec l'âge du bronze et l'âge du fer. C'est que la notion d'indo-européen est de nature linguistique et non archéologique. Au départ, il n'y a que des « langues indo-européennes », langues apparentées entre elles, et donc censées issues d'une langue commune disparue, l'indo-européen, mais il n'y a pas de sites préhistoriques indo-européens, et pas de peuples indo-européens, mais seulement des « peuples de langue indo-européenne ».

La notion d'**Europe** paraît simple si l'on admet qu'elle va de la Scandinavie à la Méditerranée, et de l'océan atlantique à l'Oural, mais l'Oural n'est pas une frontière : la grande plaine s'étend jusqu'à la mer du Japon. Celle d'Européen l'est moins encore : il y a des Européens (parlant une langue indo-européenne ou non) sur tous les continents, et inversement, il y a en Europe des gens qui ne sont pas des Européens. Pour les uns comme pour les autres se pose la question de l'appartenance : appartenance au peuple dont ils sont issus, appartenance à la terre où ils résident.

Enfin, la notion d'Europe a évolué au cours du temps. Au point de départ, c'est une désignation de la Grèce continentale par opposition au Péloponnèse, aux îles et à la Thrace, comme il apparaît dans deux passages du premier hymne homérique à Apollon. C'est seulement à partir des guerres médiques, et peut-être en conséquence de ces guerres, que le terme s'oppose à l'Asie (qui désigne l'Asie Mineure) et à la Libye (l'Afrique) pour s'appliquer au continent européen, dont les limites sont restées longtemps inconnues.

Europe est aussi le nom de plusieurs héroïnes dont la plus connue, déjà représentée à l'époque mycénienne, est enlevée par Zeus qui a pris la forme d'un taureau pour la transporter en Crète où elle donne naissance à Minos. Comme ni cette héroïne, ni ses homonymes, ne personnifient une terre, tout donne à penser que chacune de ces deux désignations doit s'interpréter directement, à partir d'un adjectif composé dont le premier terme est l'adjectif qui signifie « large » et le second le nom de l'œil : qualificatif de la vache « au large regard » pour les héroïnes, qualificatif de la terre « où le regard porte au loin. » Il peut sembler curieux qu'avant de se restreindre à une partie de la Grèce continentale ait désigné la terre, mais on sait que les peuples anciens identifient généralement la terre au peu qu'ils en connaissent.

Ce qualificatif de la terre « où le regard porte au loin » a un correspondant exact dans le vieil-indien *urūcī-* « terre ». Avec le nom de l'Europe, nous rencontrons pour la première fois deux notions essentielles sur lesquelles nous reviendrons constamment, celle de « formulaire hérité » et celle de « tradition indo-européenne ».

1. Les Indo-Européens et leur tradition

1.1 L'indo-européen reconstruit

Les **concordances régulières** entre leurs déclinaisons nominales, leurs conjugaisons verbales, leurs suffixes de dérivation, et une part notable de leurs vocabulaires prouvent, en raison du **caractère arbitraire du signe linguistique**, l'existence d'une **parenté** entre les langues dites indo-européennes, c'est-à-dire celle d'une **langue commune** qui s'est différenciée et dont les parlars ont divergé d'abord sur place, sous la forme d'**ondes** d'innovations, puis, à la suite de migrations, sous la forme de scissions que figure l'**arbre généalogique**, avant de donner naissance à de nouvelles langues communes, selon le **schéma universel de l'évolution des langues**, qu'on retrouve par exemple avec le latin et les langues romanes qui en sont issues.

1.2 L'indo-européen « attesté » : l'hydronymie vieil-européenne

Les noms de cours d'eau des régions du centre de l'Europe, de la Baltique aux îles britanniques, à l'Italie et à l'Espagne, avec des prolongements asiatiques, présentent une forme unitaire qui n'est pas celle de telle ou telle langue indo-européenne, mais qui représente une attestation directe de l'indo-européen commun encore indifférencié. Sur ce vaste territoire, qui sera notamment celui des langues baltiques, germaniques, celtiques, italiques on trouve des noms de cours d'eau identiques : tirés d'un nom de l'eau, l'*Aisne* (*Apsona*) et l'*Apsuonà* lituanienne, la *Vézère* et la *Weser* ; le *Var* et le *Wörnitz* allemand, la *Vaire* et la *Vārė* lituanienne ; le *Salon* et la *Saale* allemande ; tirés d'un nom du flot : le *Drac*, le *Drau*, le *Dravos*, affluent du Danube, et la *Drawe* de Prusse orientale ; la *Drawen* du Pays de Galles et la *Drāvinė* lituanienne ; tirés d'un nom de la source : les *Avance*, *Avançon*, *Avenchet* et les *Avantia*, *Aventio* d'Italie ; tirés d'un nom du lit du cours d'eau : l'*Amance*, les *Amantia* d'Italie et l'*Ems* ; tirés d'un nom du marais, la *Leam* (**Limena*) anglaise et la *Limenė* lituanienne ; tirés d'un qualificatif, « blanc » : l'*Aube* et l'*Elbe* ; l'*Argence*, l'*Argençon* et les **Argentia* d'Allemagne, l'**Argenti* d'Irlande ; « brillant » : la *Moráva* bulgare et la *Margà* lituanienne.

Les plus notables des prolongements asiatiques sont le nom de l'*Avantī* indienne, qui correspond aux *Avance*, etc., et celui de l'Indus, vieil-indien *sindhu-*, apparenté à celui du *Sinn* affluent du Main, et du *Shannon* irlandais ; mais leur faible proportion montre qu'il ne s'agit que de l'application de noms anciens à de nouveaux cours d'eau.

Le statut privilégié de l'hydronymie s'accorde avec la théorie de Boettcher (1999) selon laquelle les premiers Indo-Européens, « vikings de l'âge de pierre », se seraient introduits en Europe en remontant les cours d'eau à partir de la Mer du Nord.

1.3 De l'indo-européen aux Indo-Européens

Toute langue vivante a des **locuteurs** : ceux qui la parlent. Ces locuteurs constituent le plus souvent un **peuple**. Les deux seules exceptions sont celles des langues « véhiculaires » qui servent à plusieurs peuples et les langues mixtes (sabirs, créoles) qui servent à une population mélangée. Ces deux situations sont manifestement inapplicables à l'indo-européen : les sabirs et les créoles qui en sont issus ont un système morphologique rudimentaire et souvent flottant. Les langues véhiculaires servent uniquement à communiquer avec l'étranger ; chacun des peuples qui l'utilisent conserve sa propre tradition, liée à sa langue nationale, alors qu'il existe une « **tradition indo-européenne** ».

1.4 La notion de « tradition indo-européenne »

Cette notion recouvre un ensemble de concordances entre formules, entre groupes de notions, entre schémas narratifs, entre images et symboles ; des pratiques, des institutions peuvent leur correspondre. Et c'est une réalité vécue : le *mos majorum* romain « coutume des ancêtres », le *dharma sanātana* indien « loi éternelle », etc.

Cette tradition est purement orale, et l'oralité lui est essentielle ; elle ne repose pas sur une simple ignorance, mais sur un refus de l'écriture. Quand elle est pratiquée, l'écriture est réservée à un rôle utilitaire ; l'écrit est considéré comme un savoir extérieur, et mort.

1.4.1 Le formulaire

Plusieurs centaines de concordances rigoureuses entre formules représentées dans plusieurs langues indo-européennes ont été identifiées depuis 1850, où l'a été celle de la « *gloire intarissable* ». Une première synthèse publiée par Rüdiger Schmitt en 1967, *Dichtung und Dichtersprache in indogermanischer Zeit* (Wiesbaden : Otto Harrassowitz) fait l'historique de la recherche (ch. 1) et passe en revue les thèmes principaux qui figurent dans les formules reconstruites : d'abord la gloire « notion centrale de la poésie héroïque indo-européenne » (ch. 2), les autres traces de la poésie héroïque (ch. 3), la poésie mythologique (ch. 4), la poésie sacrale (ch. 5), diverses concordances phraséologiques (ch. 6), les éléments formels de la langue poétique (ch. 8), le poète et son œuvre (ch. 9) ; c'est ici qu'on trouve la célèbre concordance formulaire relevée en 1878 par l'iraniste James Darmesteter dans laquelle le nom de la parole figure comme complément du verbe **teks-* « charpenter », lointaine origine de notre désignation du *texte*. L'ouvrage se termine par quelques indications sur la métrique indo-européenne (ch. 10). Le rôle de ces formules traditionnelles est double : elles expriment les idéaux, les valeurs, les préoccupations majeures ; elles servent de matériau pour la composition dite « orale et formulaire » des poèmes.

1.4.2 Les groupes de notions

Il s'agit d'associations d'idées qui constituent le résumé d'une vision du monde, ou celui d'un discours et le schéma d'un type de comportement, à la façon des « devises ».

Les trois fonctions (Georges Dumézil) : groupement de trois notions, souveraineté magique et religieuse, guerre, production et reproduction, qui n'ont pas d'expression fixée dans la langue, mais dont le groupement est attesté dans une foule de textes (histoire légendaire inventée à partir d'elles, apologues trifonctionnels, comme le jugement de Pâris), de structures (triades divines, panthéons ternaires) et d'institutions (les trois castes des Indo-Iraniens et des Celtes, les trois ordres de l'Occident médiéval). La pratique médicale se répartit entre les trois fonctions : les charmes relèvent de la première fonction, la chirurgie de la deuxième, les potions de la troisième. Avant de symboliser les trois fonctions, les **trois couleurs**, blanc, rouge et noir, ont eu leur signification propre, de nature cosmique (§ 1.8).

Pensée, parole, action : trois notions fréquemment associées dans l'Avesta, dans l'Inde classique, en Grèce, et dans plusieurs autres domaines ; l'expression de ces trois notions est en partie fixée, comme celle des formules. Cette triade est liée à la société héroïque.

Le rôle de ces groupes de notions est analogue à celui du formulaire : elles servent à la fois à exprimer des **préoccupations majeures** (la hiérarchie des fonctions) et à fournir une **trame narrative** (les portraits de héros fondés sur la triade pensée, parole, action). Certains groupes de notions se présentent à l'occasion comme des formules : ainsi *traverser l'eau de la ténèbre hivernale*, dont les attestations consistent soit en récits fondés sur ces quatre notions (la traversée d'une étendue d'eau, la nuit, en hiver) soit en expressions à caractère formulaire .

1.4.3 Les trames narratives

La figure traditionnelle, sûrement ancienne, du « Rejeton des eaux » (identique ou associé au Feu divin) a donné lieu à un ensemble de récits manifestement apparentés, mais qu'il est impossible de ramener à une forme unique. La concordance indo-scandinave signalée par Stig Wikander entre le sujet du *Mahābhārata* et celui de la bataille de Brávellir est significative : une discorde familiale provoque une guerre mondiale, qui conduit à la fin d'un monde, celui de la société lignagère des trois fonctions et des quatre cercles (ci-dessous § 1.9) ; le *Mahābhārata* l'a étendu à la fin du monde. La trame narrative la plus largement attestée et la plus claire, celle du combat du père et du fils, porte une signification précise qui sera indiquée ci-dessous § 1.10.2. Celle de la « guerre de fondation » (guerre sabine à Rome, guerre des Ases et des Vanes scandinave), concordance latino-germanique, se rattache à la triade des fonctions. Il en est d'anecdotiques, comme la malédiction contre une fille qui la voue à choisir entre le célibat et le mariage avec un monstre.

1.4.4 Images et symboles

Le formulaire comporte une *kenning* typique, l'image du « feu des eaux » appliquée à l'or : l'or en est la forme visible opposée à ses diverses formes latentes. La parole qui « porte » est assimilée à une arme de jet qui atteint sa cible. L'image du « corps social », dont on trouve des représentations figurées au Val Camonica, rappelle que la société ne repose pas sur une somme mécanique d'individus, mais sur une communauté organique fondée sur la triade des fonctions et symbolisée par celle des couleurs. Celle de la « voie droite » est à l'origine de notre notion de *droit*.

1.4.5 Homologies

L'image du « corps social » s'inscrit dans une homologie établie entre l'homme et l'univers, d'où la notion cosmogonique de Géant cosmique, et les diverses homologies entre parties du corps, fonctions sensorielles et parties du monde ; entre les trois castes de la société et trois composantes du psychisme humain, symbolisées elles aussi par la triade des couleurs.

Le feu est au centre d'un réseau d'homologies : au feu terrestre correspondent les feux célestes de la foudre et du soleil ; il existe un « feu de la pensée », un « feu de la parole », un « feu de l'action » ; et aussi un feu de la vision, un feu de la vie et divers feux organiques. L'homologie entre le feu et la prospérité fonde la pratique largement répandue des feux perpétuels renouvelés périodiquement à partir d'un autre feu ou par frottement.

1.4.6 Conceptions et pratiques traditionnelles

On peut tenir pour traditionnelles diverses **conceptions** religieuses, comme la commune origine des dieux et des hommes ou leur commensalité dans la forme ancienne du sacrifice, celle des théoxénies grecques et le lectisterne romain ; conceptions juridiques et pénales, comme celle de la « réparation » d'une faute, ou celle de l'« exclusion par la parole » qui fait d'objet d'une formule à première vue énigmatique (latin *inter-dicere*, avestique *antar-mrav-* « dire entre ») ; conceptions physiologiques, comme celle de la digestion comme « cuisson » (latin *coquere*, etc.), de la procréation comme « ensemencement », de la vision comme projection d'une lumière interne à l'œil. La conception des feux latents (dans le corps, dans les plantes, dans les eaux, les pierres) s'étend sur plusieurs domaines qui pour nous sont distincts.

On peut également intégrer à la tradition diverses **pratiques** comme. l'énonciation de vérité, ou le jeûne du créancier qui cherche à faire pression sur son débiteur.

1.4.7 La question de la spécificité

Parmi les concordances observables, seules peuvent être considérées comme spécifiques celles qui s'établissent au plan de l'expression (notamment les concordances formulaires). Pour celles qui se limitent au plan du contenu, certaines s'excluent d'elles-mêmes, comme « élémentaires », et universelles. Pour d'autres, la question de la spécificité se pose, et la réponse ne peut venir que d'une étude typologique cas par cas.

1.5 Le type physique des Indo-Européens

On peut ranger dans la tradition les diverses mentions du type physique idéal, qui s'identifie au type **nordique**.

Ce type physique est largement représenté chez les divers peuples indo-européens à date ancienne, même chez les plus méridionaux, et les plus éloignés de l'habitat originel ; la récente étude des corps momifiés du bassin du Tarim (Xin-Jiang) et la confrontation avec les représentations pariétales des Tokhariens historiques (VIIe siècle de notre ère) ont confirmé la présence du type physique « proto-europoïde », c'est-à-dire nordique, dans cette population d'Asie Centrale.

Mais quand bien même les données anthropologiques feraient défaut, les nombreux témoignages concordants des textes anciens suffiraient amplement à démontrer que la couche supérieure de la population présentait le type nordique. Partout, qu'il soit fréquent ou rare dans la population, ce type est associé au statut social, au caractère et à la valeur morale. Et même à une position intermédiaire entre l'homme du commun et le dieu : celle de « héros ». Le type nordique de l'homme indo-européen n'est pas une hypothèse : c'est une **donnée de la tradition**. Or l'avantage décisif de ce genre de témoignage est d'être indiscutable : on n'imagine pas que les poètes auraient chanté des hommes grands, à la peau claire, blonds, aux yeux bleus, si leurs commanditaires avaient été petits, bruns, s'ils avaient eu la peau sombre et les yeux noirs.

1.6 La paléontologie linguistique

Cette pratique consiste à attribuer aux locuteurs la connaissance des êtres, des notions et des objets dont leur langue possède la dénomination, et à leur dénier la connaissance de tout ce que son vocabulaire ignore, ou ne connaît que par emprunt.

Ses conclusions valent pour le **dernier habitat commun**, celui qui réunit l'ensemble des réalités nommées dans la langue. Il s'agit des **régions tempérées d'Europe, à l'âge du cuivre** (néolithique final).

Mais le vocabulaire rassemble des mots d'âge divers ; une distinction opérée sur des critères formels conduit à opérer une distinction entre des réalités anciennement nommées et des réalités nommées plus tard, donc à établir une chronologie des reconstructions (§ 1.7).

1.7 Chronologie des reconstructions

Qu'il s'agisse de la langue ou de la tradition, les reconstructions ne se situent pas sur un seul et même plan chronologique ; la chronologie des reconstructions permet de concilier leurs apparentes contradictions, et celles de la paléontologie linguistique.

1.7.1 Chronologie des reconstructions linguistiques

Si l'on remonte du français au latin, on trouve parmi les formes héritées des formes datables de la période **romane** (IIIe-Ve siècles de notre ère), des formes qui remontent au **latin classique** (IIIe-Ier siècles avant notre ère), et quelques résidus antérieurs, comme l'alternance *es-/s-* dans la flexion du verbe *être*, qui remonte, à travers le latin où elle n'est plus vivante, à l'**indo-européen**. Il en va de même pour la reconstruction de l'indo-européen.

Comme celui de l'ensemble des langues indo-européennes anciennes, et de plusieurs langues indo-européennes actuelles, le système de l'indo-européen reconstruit est typiquement **flexionnel**. Plusieurs faits résiduels bien attestés indiquent un état antérieur **agglutinant**. Enfin, il semble exister quelques indices d'un état **isolant** encore plus ancien. De même, le vocabulaire reconstruit réunit des formes très anciennes et des formes plus récentes.

1.7.2 Chronologie de la tradition indo-européenne

On peut regrouper les données relatives à la tradition indo-européenne en trois périodes successives, qui ne correspondent pas nécessairement aux trois états successifs du système linguistique, mais qui sont définies par un trait caractéristique et que l'on peut mettre en relation avec un niveau de civilisation : celle de la « **religion cosmique** », celle des « **trois fonctions** » (et des quatre cercles), et la « **société héroïque** » de la période des migrations.

La datation des formules est impossible quand elles se rapportent à des réalités permanentes ou intemporelles, ce qui est le cas le plus fréquent ; mais il arrive qu'elles soient datables, comme la concordance entre le couple de verbes latin *fungō pingō* « je façonne » « je peins » et son correspondant tokharien *tseke peke* : elle suppose l'existence d'une céramique peinte.

1.8 La religion cosmique et l'habitat circumpolaire

J'ai nommé ainsi (*La religion cosmique des Indo-Européens*, Paris/Milan : Archè, 1987) un ensemble de conceptions cosmologiques et religieuses centrées autour de la notion de « **ciel du jour** » : en indo-européen, où il n'existe pas de nom ancien du « ciel », un même vocable – tantôt masculin, tantôt féminin (cf. ci-dessous) – désigne soit le jour (latin *diēs*), soit le soleil (hittite *sius*), soit à la fois le ciel et le jour (vieil-indien *dyaus*). Cette notion est divinisée (*Jūpiter, Zeus, Dyaus, Sius*), et les dieux sont nommés « ceux du ciel du jour » : elle est au centre d'une religion qui peut donc être qualifiée de « cosmique ». D'autre part, elle implique l'existence d'une cosmologie particulièrement archaïque qui comporte également un « **ciel de la nuit** », l'« Ouranos étoilé » d'Homère. Le ciel de la nuit est le domaine des démons et des âmes des morts ; sa principale divinité est le dieu Lune, ennemi des démons et roi des morts, en tant que « premier mort ». La triade des couleurs (ci-dessus § 1.4.2) suggère que le ciel blanc du jour et le ciel noir de la nuit étaient séparés par un ciel rouge, le **ciel des deux crépuscules**. Les principales divinités de ce ciel rouge sont l'Aurore « fille du Ciel du jour (masculin) » ou « Fille du Soleil (féminin) » et les Jumeaux divins « fils du Ciel du jour (masculin) », selon le formulaire traditionnel. Une part de leur mythologie consiste dans le retour de l'Aurore fugitive ou enlevée, et ramenée par ses deux frères. Les Jumeaux peuvent aussi être fils du Ciel du jour (masculin) et de sa fille l'Aurore, à la suite de l'inceste cosmique primordial. L'alternance annuelle du jour et de la nuit a été conçue comme la captivité dans un rocher ou une caverne de la déesse Ciel du jour / Soleil (féminin) et sa libération, d'où la notion de « ciel de pierre ».

La mythologie de ces divinités exprime principalement le désir du retour de la belle saison, dite Aurore de l'année, ou Aurores de l'année, comme dans le nom allemand de la fête de Pâques, *Ostern*. Plus généralement, la correspondance observée entre les parties du jour de vingt-quatre heures et les trois saisons de l'année (le jour et l'été, la nuit et l'hiver, « les aurores » et le printemps), correspondance qui donne un sens à l'union de *Zeus* Ciel du jour et

Héra Belle saison (anglais *year*, allemand *Jahr* « année »), indique une familiarité avec les réalités circumpolaires, également attestée par le groupe formulaire de notions *traverser l'eau de la ténèbre hivernale* (§ 1.4.2). Le conte scandinave du géant maçon qui demandait pour salaire le Soleil, la Lune et la déesse Freyja, Aurore de l'année, qui a été comparé à la légende grecque de la première destruction de Troie, exprime la crainte d'une éternelle nuit hivernale sans soleil, sans lune, sans aurore. C'est probablement à cette période que remonte la double homologie établie entre la lumière, la vérité, le bien d'une part, les ténèbres, le mensonge, le mal de l'autre, la division du monde surnaturel en deux classes antagonistes de dieux diurnes et de démons nocturnes, ainsi que les récits et les rituels concernant le retour de la lumière ou la lenteur des Aurores ; par la suite, des puissances nocturnes ont été intégrées au panthéon, et l'on chante volontiers les bienfaits de la nuit.

Cet ensemble de conceptions remonte à une période très ancienne de la communauté linguistique et ethnique, et à une **culture épipaléolithique (mésolithique) ou paléolithique**, où la vie était précaire et dépendait étroitement du cycle de saisons. Le cheval n'était pas encore domestiqué : les Jumeaux divins, qui seront ultérieurement associés au cheval (les *Ásvins* indiens, les Dioscures cavaliers, *Hengest* et *Horsa*), le sont à l'élan, comme en témoigne le nom des Dioscures germaniques, les jumeaux *Alces* de la *Germanie* de Tacite. La société ne connaissait aucun groupe supérieur à la « bande » primitive : seule sa désignation est sûrement ancienne ; celles du lignage et de la tribu sont plus récentes (§ 1.9). On supposera donc une société peu différenciée, donc peu concernée par le politique, sans autre stratification que celle des sexes et des classes d'âge. Les rites de passage de l'enfance à l'âge adulte des garçons ont laissé des traces à l'époque historique, notamment dans la *cryptie* lacédémonienne. C'est aussi à cette forme ancienne de la société que remontent les légendes de jumeaux (humains) expulsés en compagnie de leur mère et qui vont fonder une nouvelle communauté ou reviennent dans leur communauté d'origine pour y punir leur persécuteurs et s'emparer du pouvoir. Leur légende comporte souvent des traits similaires à ceux des contes merveilleux, dont l'origine paléolithique a été démontrée. A cette période où ni l'élevage ni l'agriculture n'étaient pratiqués se rattache l'idée que les enfants naissent par réincarnation de l'âme d'un ancêtre, sans que le lien soit établi avec la fécondation. Enfin, les vestiges de filiation matrilineaire, comme le rôle privilégié de l'oncle maternel ou la transmission du pouvoir au gendre (la succession des rois du Latium), qui sont en contradiction avec le caractère exclusivement patrilinéaire de la filiation dans les époques historiques, ont chance de remonter à cette période, et de concorder avec le genre féminin de la divinité suprême, le Ciel du jour, qui sera remplacé par le « Ciel père », *Jūpiter*, *Zeus patēr*, etc.

L'identification archéologique la plus probable est la culture épipaléolithique (mésolithique) de **Maglemose**, avec ses prolongements circumpolaires (Carl-Heinz Boettcher, *Der Ursprung Europas*, St.Ingbert : Röhrig, 1999). L'arbre (**de/oru-*) par excellence est le pin nordique : l'adjectif tiré de son nom, **derwo-*, désigne le goudron (germanique **terwa-*). Plus tard, ce sera le chêne.

1.9 Les trois fonctions et les quatre cercles

Contrairement à celle de la période antérieure, l'idéologie des trois fonctions (§ 1.4.2) repose sur des préoccupations de nature **politique**, et suppose une société différenciée et hiérarchisée : les rapports entre les fonctions sont hiérarchiques, et cette hiérarchie est essentielle, comme le rappellent les apologues trifonctionnels, qui ont pour objet de montrer que la première fonction l'emporte sur les deux autres, et la deuxième sur la troisième.

En revanche, l'aspect **cosmique** passe au second plan : les trois fonctions ne sont à l'œuvre dans le monde que de manière figurée, en raison d'une homologie entre le monde et la société. La cosmologie a changé : l'alternance entre ciel du jour et ciel de la nuit a cédé la

place à un ciel fixe identifié aux nuages. Et elle s'est différenciée selon les peuples : la terre est placée tout en bas, et séparée du ciel par un espace intermédiaire, ou entre le ciel et le monde des morts. Ces mondes fixes sont structurés horizontalement par les quatre points cardinaux, qui définissent un espace carré (parfois appliqué à la terre), et verticalement par un étai cosmique (poteau, colonne, arbre), par un géant ou un dieu.

Le meilleur exemple de l'idéologie des trois fonctions est le *dharma* indien, la loi de la caste, qui concerne non seulement les droits et les devoirs sociaux, mais presque toutes les circonstances de la vie privée. Le respect du *dharma* conditionne à la fois l'ordre social et l'ordre cosmique ; s'il n'était pas suffisamment respecté, le monde entier serait anéanti, selon une formule de Kautilya.

Une telle idéologie émane nécessairement d'une société stratifiée en **castes**. Mais il n'est pas sûr que castes et fonctions se soient superposées. Les détenteurs du sacré ont pu constituer une caste sacerdotale comme celle des brahmanes indiens, des *āthravans* iraniens, des druides celtes, ou (plus vraisemblablement) s'identifier à la noblesse. La fonction guerrière peut avoir été réservée à la noblesse ou partagée entre nobles et hommes libres, paysans soldats. La troisième fonction a pu s'identifier à une caste, comme celle des serfs germaniques, ou se répartir entre des hommes libres appartenant à la communauté ethnique et une caste d'esclaves qui en sont exclus comme non aryens (les *sūdras* indiens). Par delà les questions institutionnelles de compétences respectives et d'organisation de la société se pose la question essentielle des rapports entre « **autorité spirituelle** » et « **pouvoir temporel** ». Elle ne se pose que là où existe une caste sacerdotale, qui prétend à la suprématie politique, et qui, parfois, y parvient : chez les Celtes, la position des druides est forte face au roi lié par divers interdits. En revanche, la question ne se pose pas là où la noblesse, et le roi qui en est issu, sont les détenteurs de la tradition. L'Inde védique conserve des traces indubitables de cette situation : on y voit des nobles affronter des brahmanes sur des questions de théologie, et même des brahmanes se déclarer leurs disciples. Les « rois poètes » légendaires représentent une réalité ancienne également attestée par le nom de la dynastie iranienne des *Kavi* « Poètes » et celui de *Thule* « Orateur », roi des Rondings, du poème anglais *Widsith*. La répartition de la souveraineté entre deux dieux souverains, chez les Indo-Iraniens, les Germains et les Baltes, qui ne reflète évidemment pas une réalité sociale, a été réinterprétée en ce sens en Inde ; elle reflète en fait une tentative de réunir et de concilier dans le panthéon des puissances diurnes et des puissances nocturnes qui étaient antagonistes dans la conception antérieure, que l'Iran mazdéen a remise en honneur.

Cette société se divise aussi en quatre « **cercles d'appartenance** » : la famille de trois générations (le grand-père paternel, ses fils, leurs épouses et leurs enfants, et ses filles non mariées) ; le village clanique, désigné par le terme qui s'appliquait antérieurement à la bande primitive ; le lignage, qui porte des noms tirés de la même racine, mais dont le suffixe est différent, ce qui montre que la désignation est plus tardive ; enfin la tribu, dont le nom n'est attesté avec son sens technique que sur l'aire de la « vieille Europe » de l'hydronymie héritée (§ 1.2), celle dont le centre correspond au dernier habitat commun. Chacun de ces quatre cercles a un chef, désigné soit par un composé comme le grec *despotēs* ou un dérivé comme le latin *dominus*, qui signifient l'un et l'autre « chef de famille » ; le chef de la tribu est le roi.

La filiation qui est à la base du lignage et de ses subdivisions est **patrilinéaire**. Cette réalité se reflète dans la conception de l'homme comme « semeur » et de la femme comme « champ ensemencé », celle qui s'exprime dans les *Lois de Manou* et dans les *Euménides* d'Eschyle ; cette conception en vient à nier toute parenté entre l'enfant et sa mère.

Le ressort principal de cette société est la *gloire intarissable* du formulaire traditionnel (§ 1.4.1), mais cette gloire est celle de la lignée. Ce n'est pas celle de l'individu, qui n'a pas encore d'existence sociale ; il n'existe que par sa position dans le système des trois fonctions et des quatre cercles : par son lignage et par sa caste.

Cette période peut correspondre à la culture néolithique des **gobelets en entonnoir**.

1.10 La société héroïque

Ce que l'on nomme « société héroïque » apparaît à l'**âge du bronze** et se développe à l'âge du fer ; notre moyen âge en est le prolongement. Elle ne correspond donc pas à la dernière période de la communauté qui se situe au néolithique final. Mais d'un peuple à l'autre, on observe des **évolutions parallèles** au cours de cette période. Les plus significatives sont la « religion de la vérité », qui se fonde sur l'importance que prennent dans la société les solidarités électives, l'émergence de divinités assurant une protection individuelle, l'apparition d'un nouveau type d'hommes : les « contempteurs des dieux », la notion d'un « choix du destin », et celle de la survie personnelle.

A la base de ces diverses innovations se trouve la bande guerrière, qui, précédant le peuple en mouvement, joue un rôle central à la période des migrations, et qui, en se fixant, crée un nouveau peuple.

1.10.1 La religion de la vérité

La vérité est à comprendre ici comme la conformité entre la pensée, la parole et l'action : dire ce que l'on pense, faire ce que l'on dit. Elle est essentielle à la société héroïque où les liens s'établissent entre des gens qui ne sont pas apparentés. D'où la nécessité de la franchise et de la loyauté.

J'ai nommé « religion de la vérité » (Jean Haudry, *Les Indo-Européens*, Paris, PUF, 1992, p. 62 et suiv.) une innovation indo-iranienne attestée par la désignation nouvelle du culte positif (sacrifice, louange, prière) par une racine qui signifie originellement « ne pas offenser », et s'applique donc initialement au « culte négatif ». Parallèlement apparaît un ensemble de dieux nouveaux, issus d'abstractions, et le culte de ces dieux est d'abord un culte négatif, consistant à « ne pas les offenser » : *Mitra* « Contrat d'amitié », *Varuna* « Parole donnée », *Bhaga* « Juste répartition » et « Destin ». De tels dieux doivent, avant même toute prière, toute louange, tout sacrifice, « être respectés », « ne pas être offensés ». Cette « religion de la vérité » couvre une part essentielle des religions de l'Inde védique et de l'Iran ancien : de grands dieux comme les Ādityas indiens, comme Ahura Mazdā et Mithra en Iran en relèvent directement.

Ce renouveau a des parallèles indépendants (plutôt que des prolongements par emprunt) dans le monde germanique. Par exemple, le remplacement du terme hérité désignant les dieux par le nom de la libation, **guda-* (neutre) ne peut s'expliquer que par là : on ne passe de « libation » à « dieu » que par l'intermédiaire de « respecter ses libations », c'est-à-dire les engagements qu'elles accompagnent et symbolisent, et les dieux qui en sont garants.

En grec classique, le culte divin est dénommé au moyen d'un verbe qui, chez Homère, signifie « avoir honte » ou « avoir scrupule » ; et notre désignation de la *religion* a suivi une filière sémantique analogue en latin.

1.10.2 Les solidarités électives

Ces évolutions dans la terminologie religieuse correspondent à des préoccupations nouvelles, qui sont celles de la société héroïque : le respect des traités, la fidélité au seigneur, et la juste rétribution des services rendus par les compagnons sont désormais plus importants que les liens lignagers qui se distendent et que la hiérarchie des fonctions. C'est qu'une nouvelle forme d'appartenance sociale s'est développée : compagnonnage autour d'un seigneur, soit au sein d'un lignage (les trois cent *Fabii* de Tite-Live), soit au sein d'une tribu (Achille et ses Myrmidons), soit en dehors des cercles antérieurs : les *Fianna* irlandais sortent du clan dont ils sont issus pour entrer dans la *Fian* ; les **wāra-gang-*(*an-*, *-ja-*) germaniques sont des

étrangers qui « vont sous la protection juridique » d'un groupe, les tyrans des cités grecques, représentants de cette forme de société, s'entourent plus volontiers d'étrangers que de concitoyens. Ainsi, la fidélité au seigneur et les relations loyales entre seigneurs dans un monde en mouvement, où les risques de conflits deviennent plus fréquents tendent à être considérées comme des facteurs essentiels de la cohésion sociale : solidarités électives, dont la désignation générique, **swe*, finira par s'appliquer au « *sien* » et au « *soi* ». Plusieurs récits illustrent la prépondérance des solidarités électives sur les solidarités naturelles ; le plus typique est celui du combat du père et du fils, qui combattent dans des camps opposés.

1.10.3 Divinités protectrices, héros protégés

Dans la société lignagère, on connaît de nombreux exemples de divinités tutélaires. Mais elles protègent un lignage, non un individu. Les poètes du *Rigvéda* mentionnent souvent leurs « liens héréditaires » avec le dieu dont ils font la louange ; dans le monde scandinave, les *fylgiur* sont des anges gardiens familiaux. Mais dans la société héroïque une nouvelle relation s'établit entre dieux et humains : certains héros sont à titre individuel les protégés d'un dieu ou d'une déesse.

1.10.4 Des trois voies de l'outre-tombe à la survie personnelle

Cette protection peut s'étendre aux fins dernières : dans la Grèce posthomérique, certains héros doivent à une telle protection de survivre après leur mort sur les Iles Fortunées. Ces héros jouissent d'une survie personnelle, alors que les gens du commun survivent collectivement, mais surtout leur survie est réelle, et non fictive, comme le sont aussi bien la survie par la descendance (la « voie des pères ») et la survie par la *gloire intarissable* (la « voie des dieux »). Par la suite, cette survie s'obtient par les mérites, ou par l'initiation ; elle se réalise dans les « religions du salut ». L'Inde a suivi la voie inverse avec la « libération du cycle des renaissances », qui consiste dans l'anéantissement de l'individualité.

1.10.5 Les contempteurs des dieux

Dans cette nouvelle forme de société, une autre innovation se fait jour dans le domaine religieux : un rejet délibéré des cultes traditionnels de la société lignagère et tribale par certains héros. Une telle attitude est liée à la sophistique et à la philosophie dans la Grèce classique, mais non dans la Grèce homérique, ni dans le monde indo-iranien. Or une expression formulaire signifiant « haïr les dieux », qui se retrouve dans la désignation du « blasphème » en gotique, donne à penser que l'attitude du « contempteur des dieux », comme le Mézence de Virgile, était connue. *Mézence*, dont le nom signifie « chef », est un tyran étrusque expulsé par son peuple et reçu en allié par Turnus, l'ennemi d'Énée. Contrairement au « pieux Énée », il proclame son mépris des dieux, notamment dans ses dernières paroles : « Nous ne craignons pas la mort, et ne nous soucions d'aucun dieu. » Au combat, il n'invoque pas les dieux, mais son propre bras et son arme : « Puisse ma dextre, ma divinité, et le trait que je brandis me venir en aide maintenant. » Or plusieurs auteurs anciens attestent une pratique de serment par les armes dans les tribus germaniques, par exemple chez les Quades (Ammien Marcellin 17,12,21) : « Alors tirant leurs épées, qu'ils vénèrent comme des dieux, ils jurèrent de demeurer loyaux. » Ainsi cette forme de mépris des dieux peut être celle de héros qui ne se fient qu'à leur destin, leur « puissance », conformément à une formule scandinave qui survit dans l'expression anglaise *with might and main*. L'antiquité classique désapprouve fortement cette attitude que les Grecs nomment *hybris* et les Romains *superbia*. Hésiode la projette dans un passé mythique, en l'attribuant à l'âge d'argent ; mais elle appartient en propre à l'âge des héros, ceux de la guerre de Troie et ceux du cycle thébain.

1.10.6 Le choix du destin

Il semble que la notion de « destin » s'identifie initialement à la volonté des dieux, comme il ressort de sa désignation indienne, *daivam*. Mais c'est probablement dans la société héroïque qu'est apparu le « choix du destin », choix héroïque entre une longue vie paisible et une vie glorieuse, mais brève : le choix d'Achille, celui de Sigurd, celui de Cú Chulainn. La situation tragique de leur destin choisi contraste avec la situation pathétique d'un destin subi comme celui d'Œdipe.

Ces quatre dernières conceptions – protection personnelle par une divinité, antagonisme avec une divinité, voie des dieux, choix du destin - ont en commun de rapprocher l'homme mortel du dieu immortel : le héros crée le lien entre les deux. D'où l'idée, contestée par la suite, qu'ils ont des points communs, une même origine, et que les dieux, initialement mortels, ont conquis l'immortalité.

2 L'apparition des peuples indo-européens en Europe

Cette troisième période de la tradition indo-européenne qui, on l'a vu, n'appartient déjà plus à la période commune, correspond à l'âge du bronze européen, que je ne peux survoler sans mentionner la récente découverte du disque de Nebra, qui est l'une des manifestations le plus éclatante du génie de l'homme européen. Découvert fortuitement par des fouilleurs clandestins, récupéré par les archéologues dans des conditions rocambolesques, ce disque de bronze représente dans son état initial le ciel de la nuit avec la lune et les étoiles dont un groupe de sept a été identifié aux Pléiades. Mais le trait le plus remarquable est un arc de cercle latéral dont on s'est aperçu qu'il correspondait à la différence entre les positions du soleil à son lever aux deux solstices dans la région d'Allemagne centrale où le disque a été trouvé. Dès le milieu du troisième millénaire, donc avant l'Égypte et le Proche-Orient, l'Europe atteste un calcul du cycle annuel : non seulement celui de l'année agricole avec les Pléiades, mais aussi, avec l'arc de cercle, celui de l'année sidérale.

Les bandes guerrières de la période des migrations, celles de la « société héroïque », avaient donc derrière elles une société sédentaire porteuse d'une civilisation avancée : la « société des trois fonctions et des quatre cercles » de la fin de la période commune. La société héroïque est celle de la plupart des peuples indo-européens d'Europe quand ils entrent dans l'histoire : c'est le cas pour Rome, dont la fondation est l'œuvre d'une bande d'hommes (un *Männerbund*) qui enlèvent les filles de leurs voisins les Sabins, et qui sont conduits par deux frères, qui sont des jumeaux dans le mythe sous-jacent qui se retrouve à l'origine de l'Angleterre anglo-saxonne avec la légende des trois bateaux venus du continent sous le commandement de deux hommes nommés *Hengist* et *Horsa*, deux noms du cheval. Ce type de légende, issue de la mythologie des Jumeaux divins, et qui se rattache donc à la période la plus ancienne de la tradition indo-européenne, est largement représenté dans le monde germanique. Chez les Celtes, la société héroïque est représentée par les Fianna connus par le cycle légendaire irlandais de Finn, dont s'est inspiré Macpherson pour son *Ossian*. Entrés plus tardivement dans l'histoire, les Slaves, les Baltes et les Albanais conservent également dans leurs récits légendaires le souvenir de la société héroïque. Paradoxalement, le peuple indo-européen qui entre le premier dans l'histoire, dès le milieu du II^e millénaire, présente une structure sociale totalement différente : la société urbaine de la Grèce mycénienne, pourvue d'une administration et pratiquant l'écriture.

2.1 Les Grecs

Comme la néolithisation est ancienne dans la péninsule balkanique, il est difficile, en raison des nombreuses possibilités concurrentes, d'identifier le chemin qu'ils ont suivi pour parvenir à la terre où ils se sont fixés. La seule certitude est qu'ils n'y sont pas autochtones, comme le croyaient les Athéniens, installés avant les Doriens. Quant à leur point de départ, le dernier habitat commun des Indo-Européens, il n'est pas localisé avec certitude. Nous ne remonterons donc pas plus haut que la Grèce dite mycénienne. Elle nous est connue par un grand nombre de tablettes d'argile portant des textes en caractères syllabiques, le linéaire B, qui s'inspire d'une écriture antérieure, dite linéaire A, qui notait une langue locale qui nous est inconnue. Décryptées à partir de 1950, les tablettes représentent la comptabilité d'une administration publique. Elles contiennent des listes de personnes, de bétail, de produits agricoles, de terres, d'impositions, d'offrandes à des divinités, de matériel (textiles, vases, mobilier), d'équipements militaires. L'essentiel provient de Cnossos (Crète), de Pylos (Sud-ouest du Péloponnèse) et de Mycènes (Nord-est du Péloponnèse), quelques-unes de Tirynthe (proche de Mycènes) et de Thèbes (Béotie). L'existence de l'écriture, celle d'une administration publique, et le cadre urbain montrent que les Grecs mycéniens avaient adopté des pratiques locales étrangères à leur culture. Il en va de même pour l'art, en continuité avec les époques antérieures, dites minoennes, mais avec lequel celui de la Grèce archaïque, cinq siècles plus tard, marque une rupture complète. Pourtant, la civilisation mycénienne conserve des traits hérités. Le panthéon est celui de la Grèce ultérieure, et l'on a observé que la répartition des pouvoirs entre un roi et un « chef d'armée » correspond à celle que Tacite a observé chez les Germains entre le *rex*, choisi en raison de sa noblesse, et le *dux*, choisi en raison de sa valeur guerrière. Vers 1200, dans des conditions encore mystérieuses, les divers sites mycéniens sont détruits par des incendies dont la chaleur, en cuisant les tablettes, nous les a conservés. Le monde mycénien disparaît et pendant les cinq « siècles obscurs » qui suivent, on ne sait plus rien de ce qui se passe en Grèce. Et quand la Grèce entre à nouveau dans l'histoire avec une nouvelle écriture, alphabétique celle-là, empruntée aux Phéniciens, elle présente l'aspect typique de la « société héroïque », celle que décrivent les poèmes homériques. Ces poèmes sont issus de l'oralité, et précisément de la technique dite orale et formulaire de composition.

2.2 Romains et autres peuples indo-européens d'Italie

Les Romains entrent dans l'histoire près d'un millénaire après les Grecs : les premiers textes (ceux des annalistes) ne sont pas antérieurs au III^e siècle avant notre ère. Antérieurement, on ne dispose que de quelques inscriptions dont la plus ancienne, la fibule de Préneste, remonte au VII^e siècle. La fondation de Rome, traditionnellement datée de 754 ou 753, est passée inaperçue : elle n'est mentionnée que bien plus tard. Au départ, Rome est une bourgade du Latium qui, liée aux Sabins (par le mariage avec leurs filles, selon la légende), étend son autorité sur les populations latines voisines avant de devenir pour plus d'un siècle une ville étrusque. La Rome proprement romaine émerge avec l'expulsion du dernier roi étrusque, Tarquin le Superbe, et l'abolition de la royauté, qui sembla liée aux Etrusques. Le pouvoir appartient désormais au peuple romain et à son sénat, selon la formule bien connue *senatus populusque Romanus*, c'est-à-dire pour l'essentiel aux patriciens, membres des grandes familles, les *gentes*, entourées de leurs « clients » plébéiens. Le reste de la population, la « plèbe », qui rassemble tous les hommes libres qui ne se rattachent pas à l'une des *gentes* par filiation ou par clientèle, est exclu des affaires publiques, des cultes et du droit, dont les formules, transmises oralement et tenues secrètes, leur échappent, et l'intermariage est

interdit. La plèbe conquiert progressivement des droits dans ces divers domaines après une menace de sécession au milieu du Ve siècle.

La Rome que nous connaissons, celle à laquelle les peuples romans – de la péninsule ibérique à la Roumanie, en passant par la France et l'Italie – doivent leur langue et une part de leur culture émerge donc tardivement d'un ensemble de peuples d'origine diverse. L'un, dont l'influence sur Rome a été considérable, n'est probablement pas d'origine indo-européenne : ce que nous savons de la langue étrusque n'engage guère à la rattacher à la famille indo-européenne, même si quelques tentatives ont été faites à partir des langues anatoliennes, et si le nom de *Tarquin* est typiquement anatolien. Les Sabins auxquels les Romains sont étroitement liés, comme on l'a vu, parlent une langue indo-européenne, mais différente du latin et proche de l'osque et de l'ombrien avec lesquels il constitue le groupe des langues sabelliques. Les langues les plus proches du latin sont le falisque, la langues de Faléries, située à 60 km au nord de Rome, et, en dépit de l'éloignement géographique, le vénète, la langue de la région de Venise. Enfin, ce que nous nommons le latin n'est que le latin de Rome ; il y avait d'autres variantes du latin, dont on trouve des traces dans le latin de Rome, par la suite d'emprunts, et d'autres peuples latins, que Rome a soumis et intégrés avant d'étendre sa domination sur les autres peuples de l'Italie.

La langue donne aussi quelques indications sur l'origine géographique de ces peuples : les liens reconnus des langues indo-européennes d'Italie avec le celtique suggère que leurs locuteurs sont passés par le nord de l'Italie, occupé par les Celtes de la culture de Golasecca à la fin de l'âge du bronze. Les liens avec le germanique indiquent une origine nettement plus septentrionale.

2.3 Les autres peuples indo-européens d'Europe

Les autres peuples indo-européens d'Europe entrent dans l'histoire de façon indirecte. Avant qu'ils ne pratiquent l'écriture, qui pour l'essentiel leur est venue avec la christianisation, leur existence est signalée par les Grecs ou par les Romains. Ainsi pour les Celtes, mentionnés par Hérodote, 2,33 et les Germains par César, *Guerre des Gaules*, 2,4. Mais on ne peut dire que les Celtes entrent dans l'histoire avec le passage d'Hérodote qui les cite incidemment, ou les Germains avec la première mention de leur nom dans une inscription de – 222. Les Celtes de Gaule ne seront connus qu'avec la fondation de Marseille (première moitié du VIe siècle) et avec la prise de Rome par les Gaulois de Brennus (entre - 390 et - 380) et le sac de Delphes en - 270, les Galates d'Asie Mineure en – 278. Les Germains le sont avec l'invasion des Cimbres et des Teutons arrêtés par Marius en – 102. César énumère plusieurs peuples germaniques, et Tacite, se fondant sur une œuvre perdue de Pline l'Ancien, *Bellorum Germaniae libri XX* leur consacre une monographie détaillée, *la Germanie*. Les autres peuples entrent bien plus tard dans l'histoire : les Slaves, nommés *Venedi* par Pline et Tacite, *Sclaveni* par Jordanes, au VIe siècle de notre ère, avec leur première expansion au VIIe siècle, puis leur christianisation à la fin du IXe siècle. On ne sait comment les auteurs anciens nommaient les Baltes. Leurs premiers textes baltiques sont un vocabulaire allemand-prussien du début du XVe siècle, puis un texte lituanien au début du XVIe, un texte letton à la fin du XVIe. Mentionnés pour la première fois en 1332, les Albanais entrent dans l'histoire avec leurs premiers textes, qui remontent à la seconde moitié du XVe siècle.

2.3.1 Les Celtes

On les suit depuis la fin du troisième millénaire, à l'âge du bronze, avec les Celtibères qui s'installent dans la péninsule ibérique et les Goïdels en Écosse et en Irlande et les Lépointiques de la culture de Golasecca au nord de l'Italie. Puis au premier âge du fer (civilisation de

Hallstatt) et au deuxième âge du fer (civilisation de La Tène) apparaissent les Gaulois, les Brittoniques en Grande-Bretagne, d'où ils gagneront plus tard la Bretagne, et, en Asie Mineure, les Galates.

2.3.2 Les Germains

L'origine des Germains se situe probablement dans la culture de Jastorf, identifiée dans ce site de Basse Saxe septentrionale, puis étendue à la majeure partie de l'Allemagne du nord et du Danemark, où l'on trouve des cultures partiellement similaires qui ont en commun la pratique de l'incinération ; cet ensemble culturel s'étend sur l'âge de fer, parallèlement aux cultures de Hallstatt et de la Tène, dont il subit l'influence dans la dernière période. En revanche, on ne relève pas d'influences méditerranéennes.

La répartition habituelles des langues germaniques en trois groupes, groupe de l'est (gotique, attesté par le wisigotique de la traduction de la Bible par Wulfila, mais aussi vandale et burgonde), groupe du nord (islandais et norvégien, suédois et danois), groupe de l'ouest (anglais, frison, allemand) repose sur certaines données linguistiques, mais ne correspond que très partiellement aux évolutions historiques.

2.3.3 Les Baltes

La formation de l'ethnie balte se situe au deuxième millénaire, dans le prolongement de la Céramique cordée du troisième millénaire et peut-être des Gobelets en entonnoir du quatrième millénaire, sur son territoire actuel, et au-delà : à en juger par l'hydronymie, le domaine balte s'étendait jusqu'à la région de Moscou. Les Baltes de l'époque historique se subdivisent en Baltes occidentaux ou Prussiens, Courlandais et Baltes orientaux, Lituaniens et Lettons.

2.3.4 Les Slaves

L'habitat originel des Slaves se situe entre les Baltes, au nord, et les Iraniens d'Europe, Scythes et Sarmates, au sud. On l'identifie à trois cultures préhistoriques occupant une même zone géographique, délimitée au nord par le Pripiat, à l'ouest par l'Oder et qui s'étend à l'est au-delà du Dniepr : la culture de l'âge du bronze de Trzniec-Komarovo (XVe-XIIe siècles avant notre ère), puis, à l'âge du fer, les cultures de Przeworsk-Zaroubintsy (IIIe siècle avant notre ère, IIIe siècle de notre ère), Tcherniakov (IIe-IVe de notre ère). Après l'arrivée des Goths, au IIIe siècle de notre ère, puis des Huns et des Avars, populations turco-tatares, les Slaves se mettent en mouvement au VIe siècle dans trois directions : vers l'est, les *Antes*, d'où proviennent Ukrainiens, Russes et Biélorusses ; vers l'ouest, les *Venethae (Wendes)* : les futurs Polonais, Tchèques, Slovaques ; vers le sud, les *Sclaveni* : les futurs Bulgares, Macédoniens, Serbes, Croates, et les *Slovènes*, qui ont conservé l'ancien ethnonyme. A cet ensemble correspond la culture archéologique de Prague-Kortchak, dont l'aire correspond en partie à celle des trois précédentes, mais s'étend plus à l'ouest.

2.3.5 Les Albanais

La localisation géographique incite à considérer les Albanais comme les descendants des Illyriens de la côte orientale de la mer Adriatique, s'ils sont autochtones, mais le peu que nous savons de la langue illyrienne, essentiellement des noms propres, ne permet pas de l'affirmer. On a aussi proposé de les rattacher aux Thraces, sans que les deux hypothèses s'excluent nécessairement. Les *Albanoi* illyriens sont à distinguer des *Albanoi* caucasiens et des *Albani* d'Albe la longue d'où est issue Rome ; il en va de même pour les différents *Vénètes*, comme on l'a vu.

2.4 Rapports préhistoriques entre les peuples indo-européens d'Europe

Certaines données linguistiques, et notamment les innovations communes, permettent de supposer des rapports privilégiés entre certaines langues et donc entre leurs locuteurs. Le grec et l'albanais restent en dehors des autres langues indo-européennes d'Europe : les principales connexions du grec s'établissent avec les langues de peuples qui ont quitté l'Europe, l'indo-iranien et l'arménien. Au contraire, les autres se regroupent dans deux ensembles dialectaux préhistoriques : celui des « langues du nord » et celui des « langues du nord-ouest ».

2.4.1 Les langues du nord

Germanique, baltique et slave présentent de nombreuses affinités et des innovations communes non seulement dans le vocabulaire, mais aussi dans la grammaire, donnant à penser que leurs locuteurs ont été en contact à une période ancienne. Des contacts plus étroits se sont établis ultérieurement entre baltique et slave.

2.4.2 Les langues du nord-ouest

Un autre groupement remarquable est celui du germanique, du celtique et de l'ensemble italique. Il semble plus récent que celui des langues du nord, et contemporain des contacts entre les cultures de Jastorf et de la Tène.

3 La tradition indo-européenne chez les divers peuples d'Europe

A en juger par les documents disponibles, il semble que la tradition s'est conservée inégalement chez les différents peuples indo-européens d'Europe. Mais il faut tenir compte de la date à laquelle les différents peuples sont entrés dans l'histoire, et quand ils ont commencé à utiliser l'écriture. L'existence de documents antérieurs à la christianisation est également un facteur important de conservatisme, car tout ce qui, dans la tradition, se rattachait directement à la religion a été occulté ou transposé par les Chrétiens.

3.1 La tradition indo-européenne en Grèce

La tradition indo-européenne est particulièrement bien représentée en Grèce sous ses diverses formes et dans sa diversité chronologique.

C'est la littérature grecque qui, à égalité avec les littératures indo-iraniennes, conserve le plus grand nombre d'attestations du **formulaire** reconstruit. Ce n'est donc pas un hasard si la première formule découverte, celle de la « gloire intarissable », repose sur une concordance indo-grecque.

Les deux principales triades traditionnelles sont représentées. La **triade des fonctions** est presque totalement absente du panthéon, mais elle s'observe dans un grand nombre de récits comme celui du jugement de Pâris, le pâtre troyen qui doit choisir entre trois déesses pour décerner le prix de beauté : Héra qui lui offre la royauté, Athéna qui lui offre la victoire, et Aphrodite qui lui promet la belle Hélène. La triade **pensée, parole, action** est représentée par de nombreux exemples manifestement hérités comme celui de la Grande Rhêtra qui remonte au VIII^e siècle : « que les rois honorés des dieux et les Anciens du Conseil ... profèrent de bonnes paroles, fassent tout justement et ne délibèrent pas de travers pour la cité. »

Il vaudrait la peine de rechercher systématiquement ce que les diverses productions **littéraires, philosophiques, scientifiques et artistiques** doivent à la tradition indo-européenne. La poésie de Pindare en est une mine. Dans le domaine philosophique, on retiendra l'image du char et de son cocher de Platon, *Phèdre* 246 ab : elle correspond à celle de la *Katha upanisad*, 3,3 : « Sache que le Soi est le maître du char, que le corps est le char

lui-même, que la raison est le cocher, et que la pensée, ce sont les rênes. » et déjà dans la *Vājasaneyi samhitā*, 34,6. Une part de la réflexion philosophique se fonde sur des données traditionnelles, comme celle de Platon qui, dans *La république*, divise l'âme humaine en trois composantes qui correspondent aux trois « qualités » (*guna*) du Sāmkhya indien, et dans un autre passage préconise le modèle trifonctionnel pour la cité qui doit avoir des gouvernants, des gardiens et des producteurs. Dans le mythe d'Er, *La république*, 617 e, il généralise le choix du destin à l'ensemble des hommes à naître: « Ce n'est pas un destin (*daimōn*) qui vous tirera au sort, c'est vous qui choisirez votre destin (...) La responsabilité incombe à celui qui choisit ; Dieu n'est pas responsable. »

Mais il faut tenir compte de la possibilité d'emprunts : ainsi pour le fragment 112 d'Héraclite « C'est une très grande qualité d'être intelligent, c'est la sagesse de dire la vérité et d'agir selon la nature. » Ici, la triade pensée, parole, action peut être empruntée à l'Iran. Les concordances frappantes observées entre la médecine grecque et la médecine indienne ont été diversement interprétées ; des emprunts réciproques semblent plus probables qu'un commun héritage, bien qu'il existe une tradition médicale indo-européenne.

Partie intégrante de la tradition, la préférence affichée pour le **type physique nordique** se vérifie à la fois dans le discours qui mentionne fréquemment le teint clair, les cheveux blonds, comme le fragment 1,51 et suiv. d'Alcman « la touffe de cheveux de ma cousine Hagesichora brille comme de l'or pur, illuminant son visage d'argent », et les yeux bleus comme ceux d'Athéna *glaukōpis* « aux yeux bleu clair ». La statuaire donne des indications concordantes et complémentaires sur la morphologie. Ce type idéal est celui de la couche supérieure de la population grecque de l'époque.

Les trois périodes de la tradition indo-européenne sont largement représentées. La **société héroïque** l'est directement dans les poèmes homériques. Si la vérité et la loyauté y sont souvent mises à mal, mais ne le sont jamais sans conséquences fâcheuses pour qui manque à ses engagements, ces valeurs centrales de la société héroïque reviennent en honneur avec Pindare. La protection personnelle du héros par une divinité en est aussi un trait essentiel : Achille est protégé par sa mère Thétis, Ulysse et son fils Télémaque par Athéna. Les contempteurs des dieux sont légion ; dans l'Iliade, Diomède ne craint pas d'affronter des divinités les armes à la main, et de les blesser. Ces deux conceptions, d'apparence antagonistes, ont en commun de rapprocher l'homme du dieu. Un des traits centraux de la tradition grecque, l'humanisme – « l'homme, mesure de toutes choses » - se rattache à la conception héritée selon laquelle hommes et dieux ont même origine. Et à la fin de ses *Euménides*, Eschyle imagine de soumettre un différend entre divinités (Apollon et les Érinyes) à un tribunal humain, celui de l'Aréopage.

Mais ce n'est pas sur ce modèle social que se fonde la cité, bien que sa dénomination, *polis*, soit celle du château fort, où les seigneurs et leurs hommes s'abritent entre deux razzias. Car la société héroïque disparaît avec la royauté guerrière qui lui est liée, et qui est remplacée par des régimes aristocratiques ou démocratiques. Ces régimes se fondent sur les idéaux et les valeurs de la **société des quatre cercles**. Les quatre cercles subsistent, en partie sous d'autres noms. L'importance du lignage, *génos*, décroît au profit des communautés fondées sur la proximité géographique ; la solidarité du sol l'emporte sur celle du sang. La société est hiérarchisée entre trois classes, nobles dit *Eupatrides*, hommes libres et esclaves, comme la plupart des sociétés du monde indo-européen ancien ; la structuration trifonctionnelle se limite aux Indo-Iraniens et aux Celtes. Enfin, la Grèce conserve de nombreux vestiges de la forme la plus ancienne de la tradition. Le couple souverain *Zeus* « Ciel du jour » *Héra* « Belle saison » dont le nom du héros est proche s'interprète directement par la **religion cosmique**. Il en va de même pour la légende troyenne qui, prise dans son ensemble, repose sur un mythe dioscurique d'Aurore annuelle (Hélène, fille de Zeus) enlevée et finalement reprise par deux frères (Agamemnon et Ménélas) dont l'un est son époux : transposition des Jumeaux divins,

frères époux de l'Aurore annuelle « fille du Ciel du jour ». C'est aussi le cas pour le sujet propre de l'Iliade, la colère d'Achille, qui me semble fondé sur le motif de la disparition annuelle du soleil. Une autre image de cette disparition est celle des dieux qui s'en vont, à la suite de Zeus, chez les « Éthiopiens », localisés aux deux extrémités du monde (ce ne sont donc pas les habitants de l'Éthiopie), et ils y restent douze jours : les « douze jours » de notre folklore, qui suivent le solstice d'hiver. C'est aussi à la période la plus ancienne de la tradition que remonte l'expression surprenante « la nuit pernicieuse », qui contraste avec son autre désignation « la bienveillante ». Une glose d'Hésychius *akmōn* : *ouranos*, si on la rapproche de la désignation indo-iranienne du ciel à partir de la forme correspondante, suggère la persistance de la conception archaïque d'un « ciel de pierre ».

La part de l'héritage est donc considérable, mais le fait s'explique par l'ancienneté de notre documentation, et par sa nature : contrairement à l'Inde et à l'Iran, la poésie profane apparaît en premier. Il n'implique pas que le monde grec soit particulièrement conservateur, ou que la Grèce soit proche de l'habitat originel. Les Grecs ont beaucoup innové : bien que la légende troyenne se fonde sur un mythe dioscurique, les Dioscures sont considérés dans l'Iliade comme des mortels (et comme déjà morts). Ils ont aussi beaucoup emprunté, d'abord à leurs prédécesseurs (les « Pélasges »), puis, au cours de leur histoire, leurs voisins méditerranéens, à l'Asie Mineure, au Proche-Orient, à l'Égypte. Même au plan du vocabulaire, la part de l'emprunt est considérable. Naturellement, il ne faut pas exagérer dans ce sens, comme l'a fait naguère Martin Bernal avec son *Black Athena* dans une intention polémique et pour des motivations étrangères à la science, qu'il revendique dans sa préface.

3.2 La tradition indo-européenne à Rome et chez les autres peuples indo-européens d'Italie

La date tardive de l'apparition de l'écriture, venue de Grèce à travers l'Étrurie, donc à l'époque des rois étrusques, l'influence de la culture grecque sur la culture romaine et surtout le maintien de l'oralité pour l'essentiel de la tradition, qu'ils s'agisse de poésie, de religion ou de droit, expliquent pourquoi le **formulaire traditionnel** est si peu représenté dans les textes latins, et l'est souvent indirectement (dans certains termes juridiques) ou à travers une formule grecque : on compte à peu près autant de formules héritées dans les *Tables Eugubines* ombriennes que dans l'ensemble de la littérature latine. On signalera toutefois l'emploi de *nōmen* « nom » comme désignation d'un peuple, dans l'expression *nōmen Latīnum* « les Latins », qui correspond à l'expression védique *āriyam nāma* « les Aryens », et la curieuse correspondance entre le couple *fiṅgō pingō* et son correspondant tokharien *tseke peke*, qui renvoie à la pratique de la céramique peinte. Pour la triade **pensée, parole, action**, le seul exemple relevé à Rome est un emprunt à la Grèce. En revanche, la **triade des fonctions** tient une place centrale à Rome et chez d'autres peuples italiens. Georges Dumézil a montré que l'histoire légendaire des premiers rois romano-sabins de Rome avait été bâtie sur le modèle trifonctionnel : Réconciliés à l'issue de la guerre sabine, dont nous retrouverons la contrepartie chez les Germains, Romulus et le sabin Titus Tatius avaient fondé les cultes, le sabin Numa Pompilius, inspiré par la nymphe Égérie, avait organisé et légiféré (première fonction) ; Tullus Hostilius s'était voué essentiellement à la guerre, et les grands travaux d'aménagement du territoire n'avaient commencé qu'avec le dernier, Ancus Marcius. La triade des fonctions se retrouve au centre du panthéon dans la triade archaïque, Jupiter, Mars, Quirinus, qui a son équivalent dans la triade ombrienne des Grabovii, *Iu-pater-*, *Mart-*, *Vofion-*. La triade des fonctions apparaît également dans les gravures rupestres remontant à l'âge du bronze du Val Camonica, où elle s'allie à l'image traditionnelle du « corps social », celle que Menenius Agrippa invoquera bien plus tard à Rome pour s'opposer au projet de sécession de la plèbe : plusieurs stèles anthropomorphes portent des emblèmes solaires à

l'emplacement de la tête, des armes (poignards et hallebardes) à la hauteur du tronc, et, en dessous, un attelage ou des animaux. La présence de ces représentations montre que les populations du Val Camonica, établies depuis le néolithique ancien (milieu du VI^e millénaire), ont été indoeuropéanisées. Rome semble avoir conservé un **récit traditionnel**, celui du Rejeton des eaux, dont le dieu *Neptunus* reflète le nom, mais sous une forme très éloignée du récit originel, mieux conservé par les Celtes.

Rome conserve inégalement le souvenir des trois périodes de la tradition. La plus récente, celle de la **société héroïque**, y est représentée directement : la Rome primitive de la légende, celle qui aurait été fondée par une bande d'hommes (un *Männerbund*) groupés autour de deux frères, en est contemporaine. Mais comme en Grèce, ce n'est pas sur ses pratiques ses idéaux et ses valeurs que s'est fondée la Cité, l'*Urbs*. C'est sur la société lignagère, celle des **quatre cercles et des trois fonctions**. Certains de ces cercles ont changé de nom : *urbs* a remplacé l'ancien nom de la tribu conservé par les langues sabelliennes, le celtique, le germanique et le balte, mais ceux de la famille, *domus*, et celui du lignage, *gens*, ont été conservés. Antérieurement à la *lex Canuleia* (445), l'interdiction de l'intermariage entre patriciens et plébéiens fait de la Rome primitive une société de castes, et ces castes ont, comme en Grèce, un certain caractère fonctionnel : les patriciens sont les seuls détenteurs des cultes et des formules du droit ; les plébéiens sont des paysans soldats ; seuls, les esclaves sont limités aux tâches de la production. Rome conserve également, dans son rituel, plus conservateur que sa mythologie et sa littérature, des traces indéniables de **la plus ancienne forme de la tradition**, celle qui s'enracine dans les régions arctiques. Le rituel de Mater Matuta (11 juin), l'Aurore, au cours duquel les matrones expulsent une esclave et choient leurs neveux a été interprété par Dumézil à partir de la mythologie de l'Aurore indienne, qui a pour sœur la Nuit et pour neveu le Soleil, fils de la Nuit. Or ce rituel d'expulsion de la Nuit, représentée par l'esclave, et d'accueil empressé du Soleil, représenté par les neveux, n'a de sens que s'il s'agit de la nuit de l'hiver et du retour annuel du soleil : la nuit quotidienne n'est longue que pour les insomniaques. Cette interprétation s'impose également pour le rituel d'une fête de Minerve, les *Quinquatrus Minusculae* du 13 juin, au cours desquelles des joueurs de flûte travestis en femmes, figurant les aurores rétives, sont obligés de sortir de Tibur de nuit et ramenés à Rome à l'aurore où ils reprennent leur service : la pluralité des Aurores montre qu'il s'agit d'Aurores annuelles. La légende de la fondation de Rome se fonde, comme on l'a vu, sur un mythe d'expulsion et de retour de jumeaux accompagnés de leur mère qui remonte à cette période lointaine : on ne connaît rien de tel dans les dispositions légales ou les pratiques connues des divers peuples indo-européens historiques. La succession matrilineaire des premiers rois de Rome qui est en contradiction avec la patrilinéarité commune aux peuples indo-européens, et particulièrement avec la distinction établie par le droit romain entre parenté agnatique et parenté cognatique, peut également être considérée comme une survivance liée à la légende précédente.

3.3 La tradition indo-européenne chez les Celtes

Avec les Celtes, nous entrons de plein pied, sans reconstruction préalable, dans les deux dernières périodes de la tradition indo-européenne : la société lignagère des quatre cercles et des trois fonctions, qui est celle des royaumes celtiques de la période historique, et la société héroïque, qui est celle des *fianna*. Tout ce qui, dans le monde gréco-romain, appartient à un passé mythique est encore vivant.

3.3.1 La société des quatre cercles et des trois fonctions

L'ancienne société irlandaise telle qu'elle ressort des textes en moyen-irlandais a pour base la tribu *túath* (**tewtā*) gouvernée par un roi, *rí* (**rēg-s*). La formule du serment des héros irlandais « je jure le serment que jure ma tribu » illustre l'importance de ce cercle

d'appartenance. L'évolution de la société a entraîné la création d'unités supérieures et par suite une hiérarchie des rois : il y a des « hauts rois », des « rois des hauts rois », et au-dessus d'eux le roi d'Irlande. A chaque échelon est attachée une assemblée. En dessous de la tribu, il y a la famille de quatre générations, *derb-fhine* « famille certaine » qui succède à la fois au village clanique et à la famille de la société antérieure ; la lignée proprement dite, *fine*, ici comme ailleurs, est réservée aux familles nobles.

La société comporte trois castes, celle des druides, celle des nobles, celle des hommes libres. Cette institutionnalisation de la triade des fonctions, qui ne se retrouve que dans le monde indo-iranien, peut être considérée soit comme une conservation commune et donc un archaïsme, soit comme une évolution parallèle et, vu l'éloignement géographique, indépendante. Comme dans le monde indo-iranien, les esclaves, qui sont ordinairement des prisonniers de guerre, ne font pas partie de la société. On sait que cette organisation a servi de modèle à la société des trois ordres du moyen âge occidental : la société germanique dont elle était issue ne comportait pas de caste sacerdotale et ne pouvait donc faire une place au clergé chrétien. La société irlandaise médiévale est donc plus proche de la société védique du deuxième millénaire que de la cité grecque ou à plus forte raison de la république romaine ou de l'empire romain. Ses institutions et ses coutumes confirment cet archaïsme. Le roi y est soumis à divers interdits (*geis*) dont la violation entraîne des calamités publiques ; il en va de même pour son obligation de « vérité », c'est-à-dire surtout de justice. La pratique magique de l'énonciation de vérité, celle du jeûne du créancier sont aussi des archaïsmes. Les diverses modalités du mariage sont en partie parallèles à celles du droit indien. Louange et blâme sont les mécanismes essentiels de cette société où l'honneur est tenu pour la valeur centrale. C'est une société purement rurale, où la ville est inconnue. La monnaie l'est également : tous les paiements se font en bétail.

3.3.2 La société héroïque

En marge de cette société existe une contre société institutionnalisée qui reflète les idéaux, les valeurs et les comportements de la société héroïque : la *fian*, troupe de jeunes guerriers, les *fianna*, qui bien qu'issus de la noblesse vivent en dehors de la société comme les *vrātyas* indiens, les *maryas* iraniens, les *berserkir* scandinaves. En entrant dans la *fian*, ils quittent leur lignage. Comme l'indique une étymologie ancienne leur nom, *fianna a venatione*, ils vivent de chasse, mais aussi de diverses formes de prédation. Marie-Louise Sjøestedt les a définis en ces termes : « Les *fianna* sont des compagnies de guerriers chasseurs, vivant sous l'autorité de leurs propres chefs, en semi-nomades ; on les représente passant la saison de la chasse en de la guerre (de Beltine à Samain) à parcourir les forêts d'Irlande, à la poursuite du gibier, ou menant la vie de guérilla ; des récits plus récents en font les défenseurs attirés du pays contre les envahisseurs étrangers, mais tout indique qu'il s'agit là d'un développement secondaire du cycle. Pendant la mauvaise saison (de Samain à Beltine) ils vivent principalement sur le pays à la façon de troupes cantonnées chez l'habitant. Ils n'obéissent pas au pouvoir royal, avec lequel leurs chefs sont fréquemment en conflit. » Ce conflit avec les autorités de la société lignagère est typique de la société héroïque. Il se double de conflits internes aux clans *fianna* dont on trouve nombre d'exemples dans le cycle de Finn.

En Gaule, la société lignagère des communautés naturelles est elle aussi concurrencée, mais de l'intérieur, par des solidarités électives, comme l'a observé César, *La guerre des Gaules*, 6,11 : « En Gaule, non seulement toutes les cités, tous les cantons et fractions de cantons mais, peut-on dire, toutes les familles sont divisés en partis rivaux ; à la tête de ces partis sont les hommes à qui l'on accorde le plus de crédit ; c'est à eux qu'il appartient de juger en dernier ressort pour toutes les affaires à régler, pour toutes les décisions à prendre. Il y a là une institution très ancienne qui semble avoir pour but d'assurer à tout homme du peuple une protection contre plus puissant que lui : car le chef de faction défend ses gens contre les entreprises de violence ou de ruse et, s'il agit autrement, il perd tout crédit. Le même système

régit la Gaule dans son ensemble : tous les peuples y sont groupés en deux partis. » Inutile de préciser que César a tiré de cette situation un avantage décisif. On voit par là que les réalités de la société héroïque de l'âge du bronze coexistent avec celles de la société lignagère, qui remontent au néolithique.

3.3.3 Formulaire et groupes de notions

Or paradoxalement les textes ne nous conservent à peu près rien du formulaire traditionnel, et la triade des fonctions est absente des récits et en particulier de la mythologie. On ne saurait expliquer l'absence du formulaire par le caractère oral de la tradition, auquel les druides étaient aussi attachés que leurs homologues indiens et iraniens, car une foule de légendes nous ont été conservées de cette façon. La raison essentielle est que ces récits sont en prose ; la poésie, domaine privilégié du formulaire, n'y figure que sporadiquement. L'absence des trois fonctions, surprenante dans une société trifonctionnelle, s'explique par le fait que les récits se fondent en grande partie sur des traditions qui remontent à la période la plus ancienne, celle de la « religion cosmique » et de l'habitat circumpolaire, dont l'Irlande conserve le souvenir avec ses « Iles au nord du monde », où les « tribus de la déesse Dana », c'est-à-dire les dieux du panthéon irlandais, ont « appris le druidisme, la science, la prophétie et la magie, jusqu'à ce qu'ils fussent experts dans les arts de la science païenne. » C'est là une attestation directe de l'origine polaire de la plus ancienne tradition indo-européenne. Un bon exemple en est la conception du « héros » telle que l'a résumée Philippe Jouët à l'article correspondant de son *Dictionnaire de la mythologie celtique* à paraître : « On peut donc attribuer aux cultures celtiques une doctrine d'héroïsation, issue d'une conception préhistorique selon laquelle la survie effective dépendait de la capacité à traverser l'hiver. Traduite en métaphores, cette conception a engendré mythes et doctrines. Par son aptitude à dominer la ténèbre hostile, le héros gagne un lieu généralement insulaire, parfois souterrain quand la terre noire équivaut à la ténèbre, où il reçoit les marques de sa promotion : illumination solaire, faveur des Aurores, trésors, « fruits de l'été » découverts en plein mois de novembre, gloire et renommée. Le vieux schéma celtique de l'incursion dans le *Síd*, le monde des Tertres enchantés, prend tout son sens dans cette perspective. C'est par là qu'il faut expliquer les métaphores, les images, les scénarios mythologiques et épiques les plus archaïques de la tradition celtique. » Un tel « héros » n'a pas grand chose en commun avec celui de la société héroïque, mais illustre la parenté formelle entre son nom grec *hērōs* et celui de la déesse *Hērā* « Belle saison ».

3.4 La tradition indo-européenne chez les Germains

Les Germains du début de la période historique étaient assez proches des Gaulois, avec lesquels certains auteurs anciens les confondent, et l'appartenance ethnique de certaines tribus frontalières est incertaine. Pourtant, la forme de leurs sociétés diffère, et leur rapport à la tradition indo-européenne plus encore.

Contrairement aux Celtes, les Germains ont conservé une part non négligeable du **formulaire** hérité. La poésie germanique ancienne, notamment le *Chant de Hildebrand* allemand, le *Beowulf* anglais (dont la matière vient du Danemark et de Suède), les poèmes eddiques islandais et même, en dépit de son sujet chrétien, le *Heliand* saxon conservent nombre de formules traditionnelles héritées qui proviennent des « antiques poèmes » des anciens Germains, « la seule forme de tradition et d'histoire qu'ils connaissent », selon Tacite, *La Germanie*, 2,3. Ainsi la *kenning* de l'or « feu des eaux » et le personnage mythologique du Rejeton des eaux. L'expression anglaise *frēo nama* glosée *cognomen* « surnom » se superpose exactement à l'expression védique *priyām nāma* « nom propre ». Un poème eddique, les *Dits d'Alviss*, est fondé sur la notion traditionnelle de « langue des dieux » représentée chez Homère et dans le monde indo-iranien, étendue aux autres classes d'êtres surnaturels, alfes,

géants et nains : le soleil y est dit « belle roue », comme dans l'image védique et grecque de la « roue solaire » ; la terre y est nommée « la large », comme dans son nom védique. La triade **pensée, parole, action** est bien représentée dans le monde germanique ancien. Si, dans *Heliand*, elle provient du *Confiteor* qui la tient lui-même de l'Avesta, ses attestations dans *Beowulf* et dans les poèmes eddiques semblent directement héritées. La **triade des fonctions** structure le panthéon : les principales divinités, dont les noms ont été conservés dans ceux de jours de la semaine, sont les deux dieux souverains **Wōdanaz* « furieux » et **Teiwaz* « divin », le dieu guerrier **Thunaraz* « tonnerre » et le couple **Frawjaz* **Frawjō* « maître » et « maîtresse » qui préside à l'amour. La triade est directement attestée au temple de Vieil-Upsal. De plus, avec la guerre des Ases (les trois premiers) et des Vanes (les deux derniers) le monde germanique a l'équivalent de la guerre sabine de l'histoire légendaire de Rome : une « **guerre de fondation** » dans laquelle s'affrontent les représentants des deux premières fonctions et ceux de la troisième avant de se réconcilier pour former ici le panthéon, là un peuple. Innovation commune latino-germanique, ce mythe ne semble pas très ancien ; il paraît lié à la dernière période de la tradition, celle où la société lignagère est ébranlée par l'émergence de la société héroïque, dans laquelle la notion de « corps social » est remise en cause par les conflits internes. Il en va de même pour sa contrepartie, la « **guerre de dissolution** » : la discorde familiale qui provoque une guerre mondiale et la fin de la société lignagère, sujet du: *Mahābhārata* et de la bataille de Brávellir ; mais cette concordance indo-scandinave suggère un point de départ plus ancien.

La **société héroïque** est clairement évoquée aux chapitres 13 et 14 de la *Germanie* de Tacite : « Affaires publiques ou affaires privées, il ne font rien sans être en armes. Mais la coutume veut que nul ne prenne les armes avant que la cité ne l'en ait reconnu capable. Alors, dans l'assemblée même, un des chefs ou le père ou ses proches décorent le jeune homme du bouclier et de la framée : c'est là leur toge, ce sont là les premiers honneurs de leur jeunesse ; auparavant ils sont censés appartenir à une maison, ensuite à l'État. Une insigne noblesse ou les grands mérites de leurs pères obtiennent la faveur d'un chef à de tout jeunes gens ; ils s'agrègent aux autres plus forts et depuis longtemps déjà éprouvés, et l'on ne rougit pas de figurer parmi les compagnons. Bien plus, ce compagnonnage lui-même comporte des degrés, à la discrétion de celui à qui on s'est attaché ; il y a aussi une grande émulation entre les compagnons à qui aura la première place auprès du chef, et entre les chefs à qui aura les compagnons les plus nombreux et les plus ardents. C'est la grandeur, c'est la force d'être entouré toujours d'un groupe important de jeunes gens d'élite, ornement dans la paix, garde dans la guerre. Et ce n'est pas seulement dans sa nation, c'est encore auprès des cités voisines que la réputation, que la gloire est acquise à quiconque se distingue par le nombre et la valeur de ses compagnons : on les sollicite par des ambassades, on leur offre des présents et souvent leur nom seul décide de l'issue de la guerre. Sur le champ de bataille, il est honteux pour le chef d'être vaincu en courage, il est honteux pour les compagnons de ne pas égaler le courage du chef. Mais surtout c'est une flétrissure pour toute la vie et un opprobre d'être revenu d'un combat où son chef a péri ; le défendre, le sauver, rapporter à sa gloire ses propres exploits, voilà l'essence de leur engagement : les chefs combattent pour la victoire, les compagnons pour leur chef. Si la cité où ils sont nés s'engourdit dans l'oisiveté d'une longue paix, la plupart des jeunes nobles s'en vont d'eux-mêmes chez des peuples voisins qui ont alors quelque guerre car cette nation déteste l'état de paix, puis il leur est plus facile de s'illustrer dans les hasards et l'on ne peut entretenir de nombreux compagnons que par la violence et la guerre ; ils exigent en effet de la libéralité de leur chef ce cheval de bataille, cette sanglante et victorieuse framée ; la table du chef avec ses apprêts grossiers, mais abondante, leur tient lieu de solde ; la source de la munificence est dans la guerre et le pillage. » Quand le jeune noble quitte sa famille pour un compagnonnage qui peut être extérieur à sa « nation », son

obligation de fidélité, *trustem et fidelitatem*, selon les termes de la *Loi salique*, change complètement : il ne la doit plus à sa famille, mais à son seigneur. En cas de conflit, c'est à lui qu'il doit être fidèle. Ce qui peut aboutir à ce que des proches parents combattent dans des camps opposés, et parfois s'affrontent : des cousins, comme dans un passage célèbre de la *Chronique anglo-saxonne*, à l'année 755, ou même un père et un fils comme dans le récit traditionnel typique de la société héroïque sur lequel se fonde le *Chant de Hildebrand*. Les premiers mots du chapitre, « affaires publiques ou affaires privées, ils ne font rien sans être en armes » souligne le lien entre la société héroïque et la fonction guerrière devenue prédominante à l'époque des migrations. Thucydide donne une indication similaire pour les Grecs de la période protohistorique, 1,6: « Car toute la Grèce portait les armes, faute d'habitations protégées et de communications sûres : vivre sous les armes était une habitude constante, comme chez les barbares. » Il semble pourtant que cet usage ait été accepté et intégré par la société lignagère : Paul le diacre rapporte que le prince langobard Alboin n'avait été admis à la table de son père Audoin qu'après être entré pour un temps dans le compagnonnage d'un roi étranger. Il ne s'agit pas, dans ce cas, d'un engagement définitif, impliquant une rupture avec sa famille, mais d'un stage.

De fait, la **société lignagère** traditionnelle est bien vivante dans le monde germanique décrit par Tacite. C'est une société tribale dont l'unité supérieure, qu'il nomme « cité », *civitas*, est la tribu, **thewdō*, de **tewtā*, dont le chef, **thewdanaz*, est le roi. Vient ensuite le lignage, dont le nom, **kindiz*, correspond exactement au latin *gens*. Sur les institutions du village, **thurpaz*, Tacite nous rapporte les relations d'hospitalité entre voisins ; sur la famille, **haimaz*, les usages matrimoniaux, les règles successorales et l'obligation de solidarité : on est tenu d'embrasser les inimitiés soit d'un père, soit d'un proche, aussi bien que ses amitiés. » Cette solidarité a pu s'étendre au lignage. La société comporte également trois statuts : noble, **erilaz*, homme libre, **karlaz*, serf, **thragilaz*, **thrāhilaz*. Comme chez les Grecs et les Romains, et contrairement aux Celtes et aux Indo-Iraniens, les castes ne sont pas fonctionnelles : le noble est plus guerrier que prêtre, l'homme libre a son culte domestique à côté de ses occupations pacifiques et guerrières. Mais elles ont conservé le lien traditionnel avec la triade des couleurs : dans le *Chant de Ríg* eddique, qui relate la genèse des trois castes de la société, le serf naît « noiraud », l'homme libre « roux, au teint vermeil », le noble a la chevelure blonde, les joues claires et les yeux vifs, « terrifiants comme ceux d'un jeune serpent » : une indication qui rappelle le qualificatif védique « au regard de maître ». La société germanique conserve des vestiges de **l'état le plus ancien** de la société indo-européenne. L'un est l'importance de l'oncle maternel, que signale Tacite, *La Germanie*, 20,5 : Le fils d'une sœur ne trouve pas moins d'égards auprès de son oncle que chez son père ; certains pensent que cette parenté du sang est plus sainte et plus étroite. » Cette dernière indication donne à penser que la conception n'est pas empruntée à un peuple étranger, mais qu'elle représente une tradition antique et vénérable. Comme elle est en contradiction avec la patrilinéarité qui est la règle dans l'ensemble du monde indo-européen ancien, y compris chez les Germains, et avec l'image de la semence et du champ qui en est indissociable, ce doit être un archaïsme remontant à la période la plus ancienne. A cette même période se rattachent les nombreuses légendes de peuples migrants conduits par deux jumeaux accompagnés de leur mère. Ces légendes, comparables à celle de la fondation de Rome par une bande conduite par Romulus, Remus et leur mère Rhea Silvia, ne sont explicables que dans une culture où la femme qui donne naissance à des jumeaux est expulsée avec sa progéniture, en raison de la dangerosité qui s'attache aux naissances gémellaires, et où les jumeaux sont considérés comme doués d'une puissance surnaturelle. Ce qui n'est le cas chez aucun des peuples indo-européens connus. Ici encore, une innovation est exclue, et un archaïsme est plus vraisemblable qu'un emprunt. Apparentée à celle de la première destruction de Troie, la légende du géant bâtisseur dont on connaît de nombreuses variantes dans les contes populaires

rappelle la crainte ancestrale d'une nuit hivernale qui n'aurait pas de fin : le géant demande pour salaire le soleil, la lune et Freyja. Le personnage de l'Aurore annuelle, *Ostara*, est au centre de la mythologie du cycle annuel des régions circumpolaires ; c'est surtout vrai de son pluriel représenté par le nom allemand de Pâques, *Ostern*, qui correspond aux Aurores plurielles des hymnes védiques. Le mythe de l'Aurore annuelle enlevée et ramenée par ses frères les jumeaux divins est à la base de diverses légendes, dont celle de Hilde Gudrun et celle de Finnsburh. Rappelons aussi que les Jumeaux divins sont mentionnés dans la *Germanie* de Tacite, qui les identifie aux Dioscures. Mais leur nom, *Alces*, prouve leur haute antiquité : alors qu'ailleurs ils sont liés au cheval, comme les *Ásvin* védiques, *Hengest* et *Horsa*, etc., les *Alces* sont des élans, ce qui renvoie à une période antérieure à la domestication du cheval, et donc à la période commune des Indo-Européens.

3.5 La tradition indo-européenne chez les Baltes

Les sociétés baltes qui entrent dans l'histoire au treizième siècle de notre ère sont à l'image des sociétés du temps : sociétés féodales en Lettonie et en Prusse, et, en Lituanie, une monarchie qui émerge, avant de s'étendre à la Pologne dans la Grande Lituanie du seizième siècle. Les petites sociétés féodales prolongent à la fois la société lignagère et la société héroïque, mais leur histoire est trop récente et la documentation trop parcellaire pour établir une continuité : les modèles extérieurs ont pu exercer une influence. Il n'y a rien à tirer des premiers textes, qui sont des documents ecclésiastiques, ni de la poésie du dix-huitième siècle qui s'inspire de modèles classiques. C'est seulement dans quelques indications dues à des voyageurs ou à des voisins polonais ou allemands et surtout dans les chansons populaires collectées à partir du dix-neuvième siècle que l'on trouve des vestiges de la tradition indo-européenne, et notamment du **formulaire**. Ainsi le personnage de *Saulytė* « jeune Soleil féminin » dite *Diėvo duktė* « fille de Dieu » dans une chanson (*daina*) lituanienne correspond exactement à l'Aurore indo-européenne « fille du Ciel du jour », védique *duhitā divās*, grec *Diōs thugatēr*. Liés à cette entité féminine, on trouve les Jumeaux divins dits « fils de Dieu » comme leurs autres représentants, notamment les *Dioscures* « jeunes gens nés de Zeus ». Tel qu'il se dégage des chansons mythologiques, le panthéon semble comporter une composante, sinon une organisation, **trifonctionnelle** : on y observe deux dieux souverains, l'un diurne, **Deivas* « celui du ciel du jour », l'autre nocturne, **Velinas* « maître des esprits des morts » ; un dieu de l'orage qui, comme le **Thunaraz* germanique, peut être considéré comme le dieu guerrier : **Perkūnas* ; les représentants des Jumeaux divins, les Fils de Dieu, qui se partagent entre les travaux agricoles et les ébats amoureux avec les Filles de Soleil, peuvent être considérés, conjointement avec elles, comme les représentants de la troisième fonction. Mais la triade n'est attestée de façon conjecturale que dans un témoignage de Simon Grunau qui associe trois entités prussiennes dont les noms se laissent interpréter en ce sens. Une complainte funèbre (*rauda*) lituanienne conserve le souvenir de la triade **pensée, parole, action** : « Merci à tes bras de m'avoir bercé, à tes jambes de m'avoir porté, à ton esprit de m'avoir joliment appris, à ta bouche de m'avoir dit de douces paroles. »

La période la plus ancienne a laissé quelques vestiges dont le plus notable est le « **ciel de pierre** ». Il s'agit initialement d'une montagne ou d'une caverne où le ciel du jour et les dieux qui en sont indissociables se cachent pendant la nuit annuelle, et pendant la nuit cosmique entre deux cycles.

3.6 La tradition indo-européenne chez les Slaves

Notre documentation sur les anciens Slaves est maigre, souvent peu fiable, et récente. Seuls les Slaves du sud sont mentionnés dès le VI^e siècle par Procope de Césarée ; les Russes le

sont à partir du VIII^e siècle avec l'arrivée des *Varègues* (germanique **wāragangja-* « confédéré » : une dénomination typique de la société héroïque) venus de Scandinavie, mais les indications du plus ancien document, la *Chronique des temps passés*, dite aussi « *de Nestor* », du début du XII^e siècle, valent souvent pour les Scandinaves plutôt que pour la population slave. Les premiers textes, rédigés en vieux slave bulgare-macédonien, qui proviennent donc des Slaves du sud, sont tous des textes ecclésiastiques (traductions de l'évangile, évangélistes, un psautier, un eucologe, un homiliaire, un ménologe, un missel), dont les manuscrits les plus anciens remontent à la fin du Xe siècle. On y chercherait vainement des vestiges de la tradition indo-européenne, et en particulier du **formulaire**. C'est seulement dans la langue qu'on peut espérer en trouver. En voici quelques exemples. Le nom propre *Berislav* et les formes similaires reposent sur le formule « porter la gloire » attestée en védique, *śrávo bhār-*. Le nom du dieu Soleil russe *Dažbog* « qui donne la fortune » est issu d'un ancien qualificatif formulaire du dieu indo-européen, « donneur de biens », védique *dātā vásūnām*, grec *dotēr eáōn* peut-être arménien *astuac. Riedegost, Redigast*, « dont les hôtes sont satisfaits », ancien qualificatif du Feu divin slave occidental, *Zuaravici*, le *Svarožič* russe, rappelle le rituel de « satisfaction des hôtes divins » de l'*Agnihotra* « libation au Feu » indien et le Dagda irlandais, ancien Feu divin « qu'aucune compagnie ne quittait insatisfaite ». Le slave conserve la trace du lien traditionnel entre le héros et la belle saison dans le nom propre *Jaroslav* qui se superpose exactement à son correspondant grec *Héraclès* : « celui qui possède ou conquiert la gloire de la belle saison » ; les exemples celtiques de héros qui conquièrent les fruits de la belle saison pendant l'hiver confirment l'antiquité de cette image. Les **trois fonctions** ne sont clairement attestées ni dans le panthéon, faute d'une triade semblable à la triade archaïque de Rome, à celle de Vieil-Upsal ou à celle des dieux prussiens, ni dans la *Chronique des temps passés* où l'on a tenté de trouver l'équivalent de la succession « trifonctionnelle » des premiers rois de Rome, ni dans les bylines où, dans la première édition de *Mythe et épopée*, Georges Dumézil avait cru pouvoir identifier trois héros incarnant les trois fonctions. Mais rien ne relie ces trois héros entre eux, et l'hypothèse a disparu de la dernière édition. Cette situation est paradoxale quand on sait que la langue slave est la plus conservatrice, comme l'a montré Witold Mańczak à partir de la proportion du vocabulaire hérité dans les diverses versions d'un même texte ; elle s'explique uniquement par la nature de notre documentation. Reste le folklore, où la tradition s'est maintenue vivante.

3.7 La tradition indo-européenne chez les Albanais

La société tribale albanaise dont on trouve l'évocation dans le cycle des *Kreshnik* (preux) est fortement marquée par la **société héroïque**. Une notion centrale de cette société est celle de *besë*, « à la fois la vérité, la sauvegarde, la foi jurée, la fidélité au contrat » ; on y voit aussi « la synthèse des vertus morales de l'homme qui ajoute foi à ses engagements et qui attribue à la parole donnée la valeur d'un commandement inviolable. » La forme est sûrement héritée, qu'elle se rattache à la racine **bhendh-* « lier », celle de l'allemand *Bund*, ou à la racine **bheydh-* « donner / prendre / avoir confiance », celle du latin *fidēs*. Martin E. Huld signale **trois traits hérités** dans la culture albanaise : le « prix de la fiancée » *paret i nuses*, qui correspond à l'usage homérique attesté par le composé *alphesiboios*, qualificatif de la fille « qui rapporte des bœufs à son père » ; la loi de Lek Dukagjin qui prévoit des sanctions contre le refus d'accorder l'hospitalité à des voyageurs ; le rituel de la couvade parallèle à la « neuvaine des Ulates de la légende irlandaise. La société albanaise du cycle des preux comporte un trait qui remonte à **la période la plus ancienne** de la tradition indo-européenne. Le traducteur note que « dans toutes les chansons où il est question de la famille, la mère occupe la première place. Jamais il n'est question du père. Ce phénomène ne peut être fortuit. Mouyi et Halil, même quand ils doivent se présenter devant le sultan, vont prendre conseil

auprès de leur mère. Partout la figure de la mère est prépondérante. N'est-ce pas là une autre manifestation témoignant de l'existence d'une souche bien plus ancienne que la société féodale ou à domination turque, et qui évoque le matriarcat ? » De fait, on ne peut l'attribuer à un emprunt aux Turcs, ni à un héritage de la société héroïque fondée sur le choix ou de la société lignagère fondée sur le patrilignage ; reste la société antérieure à laquelle on peut attribuer sinon le matriarcat, au moins le matrilignage, dont on a relevé des traces chez les Germains.

4 Conclusion

A ces quelques exemples de ce que les peuples indo-européens d'Europe ont conservé des différents aspects et des différentes couches chronologiques de la tradition indo-européenne, il convient d'ajouter que la tradition a cheminé par des voies et sous des formes qui ne sont pas directement observables et qui donc sont peu accessibles à l'étude scientifiques ; c'est souvent le cas pour les traditions orales. Je m'en tiendrai à un exemple, celui de la célébration des solstices. A l'hypothèse d'une continuité, les folkloristes objectent à juste titre qu'on n'en trouve l'origine ni à Rome, qui ne les célèbre pas, ni dans le monde germanique ancien, où rien ne les atteste positivement, ni dans le monde celtique, dont les quatre fêtes annuelles sont fixées à d'autres dates. Mais ce n'est pas sans raison que les Chrétiens ont fixé la naissance du Christ à proximité du solstice d'hiver et transformé la célébration du solstice d'été en fête de Saint Jean. Et nous savons aujourd'hui par le disque de Nebra l'importance qu'on leur attribuait dans l'Europe septentrionale à l'âge du bronze.

Il reste aussi à répondre à une question qui ferait l'objet d'un second exposé s'il fallait y répondre en détail : qu'ont fait les peuples d'Europe de cette tradition dont ils ont hérité ? Le temps qui m'est imparti me contraint à répondre en deux mots, quitte à nuancer ma réponse : dans les divers domaines, culturel, juridique, institutionnel, politique, ils lui doivent presque tout ; au plan religieux, ils n'en ont rien fait, puisque, de gré ou de force, ils ont changé de religion. Certes, quelques nuances s'imposent de part et d'autre. Il est vrai qu'un monothéisme à la fois exclusif et universaliste d'origine juive s'est partout substitué à un polythéisme étroitement lié aux communautés naturelles (celles de « quatre cercles » de l'appartenance ethnique) issu de la tradition indo-européenne. Mais la substitution, qui s'est opérée à partir de l'Empire romain d'Occident ou d'Orient, ne s'est pas faite d'un coup. Le Christianisme s'est paganisé, parfois même avant même de s'étendre, avec les notions d'incarnation, de fils de Dieu, de mère virginale de Dieu, de Trinité. Et après avoir emprunté à la tradition indo-européenne, le christianisme lui a servi de relais : c'est à travers le *Confiteor* que nous est parvenue la triade pensée, parole, action. Vinrent ensuite la récupération de lieux de culte païens, et la transformations de dieux païens en saints chrétiens, si bien que la conversion s'opéra souvent en douceur, et sans que les convertis aient le sentiment de renier la foi de leurs pères. Le phénomène de « mélange » selon l'expression scandinave, de « double foi », selon l'expression russe a dû être fréquent. D'autre part, il est probable que la tradition indo-européenne a exercé une influence sur certains chrétiens : les clercs qui ont consigné par écrit les sagas irlandaises ne l'ont pas fait par tactique, et l'on peut supposer qu'elles exerçaient sur eux une certaine fascination.

Qu'il s'agisse de littérature, d'art ou de philosophie, la création s'est toujours inspirée de modèles antérieurs, jamais de modèles exotiques : en France, modèles antiques, grecs et romains, dans tous les domaines, modèles germaniques (chants héroïques transmis oralement) dans la littérature chevaleresque dont les héros portent le plus souvent des noms germaniques, mais aussi celtiques avec la « matière de Bretagne » et dans l'art : la plastique médiévale s'inspire de modèles gaulois, et l'architecture dite gothique naît au milieu du XIIe siècle dans le nord de la France. Tout cela procède, directement ou non, d'un héritage indo-européen.

C'est également vrai dans le domaine juridique avec le droit romain et la coutume germanique. Dans le domaine institutionnel, notre moyen âge prolonge la « société héroïque » de l'âge du bronze. Sa royauté, ses dynasties sont germaniques, et la structure de la société a été modelée sur la triade des fonctions. Ces constatations incontestables appellent toutefois quelques réserves. Si le modèle, effectivement trifonctionnel, des trois ordres a été adopté, ce n'est pas par survivance, mais pour faire une place dans une structure ternaire au clergé chrétien sans regrouper nobles et roturiers dans l'ensemble indifférencié des « laïcs ». Et surtout il faut rappeler que le modèle impérial romain qui a influencé les divers peuples, non seulement dans le Saint Empire, mais aussi dans le monde slave où l'on rêve de la « troisième Rome », est d'inspiration proche-orientale et ne doit rien à la tradition indo-européenne.

Il est facile de constater que le monde industrialisé et développé s'identifie presque totalement à l'aire indo-européenne, qu'il s'agisse de l'Europe avec ses prolongements américains et océaniques ou des peuples indo-européens d'Asie. Mais la langue, simple moyen de communication, ne joue aucun rôle dans le développement. La tradition, en revanche, a pu y contribuer : le progrès, qui est une forme de conquête, se rattache à l'un des idéaux traditionnels du monde indo-européen. Mais dans ce domaine aussi, il n'est de richesse que d'hommes ; la tradition indo-européenne est indissociable de l'homme européen.